



Appel à contributions

Acteurs, espaces et politiques : échelles et temps de la régulation

Séminaire réunissant le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières et Université Laval, Québec) et Tempora (Université Rennes 2, France)

28 janvier et 20 mai 2022

La régulation peut se définir comme la diversité des modes de gestion des écarts aux normes, des conflits et des peurs dans l'espace social. Elle contribue de ce fait au sentiment de sécurité collective et individuelle d'une société. La régulation est multiforme : s'y retrouvent des dynamiques politiques, institutionnelles, religieuses, informelles, charitables ou communautaires. Elle met également en lumière la fabrique des pouvoirs et du pouvoir, au cœur d'une dialectique permanente entre construction et contestation.

La compréhension de ce concept sur la longue durée nécessite d'en confronter les processus, les justifications, mais aussi les espaces et ses acteurs. Appréhender ces espaces et acteurs amène les chercheurs à tenir compte de multiples jeux d'échelles et de la complexité des interactions qui marquent le champ des pratiques de régulation. De la communauté au national d'une part, du territoire local aux circulations transnationales de l'autre, les dynamiques de régulation sont le fruit de rencontres et de confrontations. Elles sont l'aboutissement d'adaptations et d'hybridations entre pratiques, perceptions et injonctions du « terrain » et de structures ou acteurs plus « centralisés ». Les lieux et les moments de régulation sont par conséquent on ne peut plus divers.

Ce sont d'abord des espaces physiques à protéger ou à surveiller, car considérés comme présentant des risques : s'y développent par conséquent des modalités particulières de régulation. Ces lieux peuvent également être des outils de la régulation, à titre de supports matériels, symboliques ou intellectuels constitutifs de sa définition puis de sa mise en œuvre.

L'étude de la régulation peut aussi envisager le rôle, les stratégies et l'autonomie des acteurs.trices qui y interagissent, qu'il s'agisse d'acteurs publics, privés ou à l'intersection de ces deux catégories. Enfin, dans ces jeux d'échelles, il faut envisager l'interconnexion et la non-linéarité des « temps » de la régulation, des discours qui en justifient les pratiques ou la nécessité jusqu'aux discours légitimant *a posteriori* les événements, en passant par les pratiques sociales et les usages qui en sont le cœur.

Nous convions chercheuses et chercheurs de nos deux unités de recherche à présenter leurs réflexions et leurs questionnements sur l'histoire de la régulation à l'occasion **de deux demi-journées, le 28 janvier et le 20 mai 2022.**

Les contributions peuvent porter sur des perspectives nationales, transnationales ou comparatives et nous amener à réfléchir sur les différentes temporalités de la régulation (des peurs aux « troubles »; des tensions aux guerres). Elles peuvent concerner une étude de cas (institution religieuse, éducative, de bienfaisance, judiciaire ou policière), faire appel à l'approche biographique, à l'histoire collective d'une catégorie sociale (réseaux professionnels, populations aux marges et groupes jugés déviants ou à risques, etc.) ou de champs spécifiques (gestion de l'ordre, de la sexualité, de la pauvreté, etc.). Enfin, puisque la notion de régulation par son acception très large a pu et peut encore faire débat, le séminaire est également l'occasion de la questionner ou de la critiquer, au regard de recherches récentes.

Ces quelques suggestions n'épuisent en rien, nous en sommes conscients, cette vaste thématique de recherche.

Le format des deux rencontres se veut flexible. Les travaux en cours, les exposés sur des projets de recherche et sur les procédés informatiques sont les bienvenus, outre les résultats de recherche en tant que tels. Chaque rencontre, sur le mode « distanciel », durera une demi-journée. Les présentations dureront de 20 à 30 minutes selon l'ampleur du programme et seront suivies d'échanges avec l'auditoire.

Les propositions de communication doivent inclure titre académique, affiliation institutionnelle, coordonnées complètes (courriel, adresse universitaire), titre de la présentation, résumé de 200 mots, court CV.

Les propositions reçues seront mises au programme de l'une ou l'autre séance, en fonction de la proximité des thématiques abordées et de la cohérence des séances (sauf contraintes d'agenda vraiment impératives à nous signaler d'emblée). Le programme définitif sera diffusé avant la fin du mois du novembre.

Faites parvenir votre proposition par courriel à l'adresse suivante : coordination@cicq.ulaval.ca

Date limite pour soumettre une proposition : le 1^{er} novembre 2021.

Comité scientifique

Marc Bergère (Tempora-Rennes 2)

Pierre Karila Cohen (Tempora-Rennes 2)

Isabelle Bouchard (CIEQ-UQTR)

Jonas Champion (CIEQ-UQTR)

Thierry Nootens (CIEQ-UQTR)

Organisation/contact

Marc Bergère (Tempora-Rennes 2) : marc.bergere@univ-rennes2.fr

Jonas Champion (CIEQ-UQTR) : jonas.champion@uqtr.ca